



LE TOUR DU LAC JUIN 2011

Mensuel d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard, 195, rue Principale
Lac-Édouard, GOX 3N0

Tél. : 819-653-2238 - Téléc. : 819-653-2338

Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

Site Internet : www.lacedouard.ca

Devenez membre de notre Coopérative de Solidarité

Campagne de financement : Objectif : 60 000 \$

La Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard est la locomotive du développement de Lac-Édouard. Grâce à ses membres, notre municipalité pourra bénéficier d'un élan nouveau, que ce soit au niveau des services de proximité, de la création d'emplois, de la mise en place de nouveaux logements, de l'augmentation de l'offre touristique.

Une condition est primordiale : QUE TOUS ENSEMBLE, RÉSIDANTS PERMANENTS ET VILLÉGIATEURS, NOUS APPUYONS NOTRE COOP EN DEVENANT MEMBRE.

Voici comment :

1. Choisissez à quelle catégorie de membre vous désirez appartenir :

- ♦ Membre Utilisateur : 100 \$ ♦ Membre Soutien : 500 \$
- ♦ Membre Prestige : 2 500 \$

2. Indiquez, sur une feuille, la catégorie de membre choisie, votre nom, adresse et numéro de téléphone;

3. Libellez votre chèque au nom de la Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard;

4. Faites parvenir, par la poste, votre feuille de renseignements et votre chèque à: Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard, 195, rue Principale C.P. 4049, Lac-Édouard, Québec GOX 3N0. Vous pouvez aussi vous présenter au Bureau municipal.

Le développement de Lac-Édouard est notre affaire à tous,
car tous nous en bénéficierons. Ensemble coopérons!

En date du 5 juin, nous avons amassé 12 700 \$.

Fête nationale du Québec

Thème : ENTREZ DANS LA LÉGENDE

Programmation de la Fête Nationale : Édition 2011

- | | |
|-------|--|
| 10h30 | Ouverture officielle
Salut au drapeau, volée de cloches et mot de Bienvenue |
| 10h45 | Inauguration officielle de la Bibliothèque Marie-Desbiens |
| 11h00 | Présentation théâtrale de « La marchande de chapeaux » mettant en vedette les élèves de La P'tite École.

Mise en scène, décors et costumes : Mme Annie Tremblay |

- 11h30 Cérémonie de collation des grades des élèves de La P'tite École.
- 12h00 Dîner pique-nique. (Apportez votre lunch; des salades vous seront servies gratuitement en accompagnement.)
- 13h00 Concours forestier : Épreuve de coupe au godendart (en équipe de 2)
- Veillez inscrire votre équipe dès maintenant à La Municipalité de Lac-Édouard en téléphonant au 819-653-2238.**
- Vous devez porter des pantalons longs et des bottes de sécurité pour cette épreuve.
- 13h00 Rallye de photos villageoises
- 13h00 Activités pour les enfants : Jeux divers, dessins, contes et maquillage
- 13h30 Activités diverses pour les adultes : Baseball poches, dards, fers et cartes
- 18h00 Souper gratuit : hot-dog et dessert
- 19h30 Concours de pâtisseries
- Inscription obligatoire à La Municipalité de Lac-Édouard en téléphonant au 819-653-2238 ou auprès de Mme Nicole Ouellet au 819-653-2165.**
- 20h00 Remise des prix
- 20h30 Orchestre « Les As de Lac-Édouard »; Contes et légendes du Lac
- 21h00 Feu de joie

Plusieurs surprises vous attendent. Bienvenue à toutes et à tous!

Usage sécuritaire des barbecues

Le propane est une source d'énergie pratique et sûre, à la condition de respecter certaines règles de sécurité élémentaires. Les quelques conseils qui suivent ont pour objectif de prévenir les accidents. Vous pourrez ainsi profiter pleinement des joies de la cuisson en plein air !

Quelques conseils

Lors de l'achat de votre barbecue lire en entier le manuel et les instructions d'assemblage avant de procéder au montage de l'appareil et également si votre appareil vous a été livré assemblé.

Les barbecues au propane doivent toujours être utilisés à l'extérieur, comme tous les autres appareils destinés à être utilisés en plein air.

Les bouteilles de propane doivent également être entreposées à l'extérieur, en été comme en hiver.

L'utilisation de votre appareil dans une roulotte, un garage, ou n'importe quel endroit fermé peut entraîner l'accumulation de monoxyde de carbone, un gaz

nocif qui peut être mortel.

Pour profiter au maximum de votre barbecue, placez votre appareil à un endroit stable et bien ventilé. Assurez-vous qu'aucun fil électrique ne soit à proximité de l'appareil et ni que ce dernier ne soit trop près des murs ni dans l'environnement immédiat d'arbres ou d'arbustes.

Placez l'appareil à au moins 60cm de toutes fenêtres et portes. De plus, procéder à un bon nettoyage des grilles et brûleur de l'appareil après chaque utilisation.

Inspectez le tuyau d'alimentation de l'appareil à la source d'énergie à l'aide d'une solution savonneuse afin de détecter toute fuite.

Une inspection visuelle de la bouteille de propane doit être faite afin de détecter toute anomalie. Portez une attention particulière aux soudures de celle-ci. En cas de doute, si la bouteille présente un danger, faites-la vérifier par un professionnel dans le domaine. Soyez prudents et bon été.

Mikael Grenier, t.p.i., g.s.i.
Chef de division-prévention

Travaux de déboisement : Hydro-Québec

Hydro-Québec nous a informé qu'elle effectuera des travaux de déboisement à compter du 1 juillet et ce, jusqu'au 31 octobre prochain, dans les emprises de ligne de distribution d'électricité se trouvant sur le territoire de la Municipalité de Lac-Édouard.

Le déboisement sera de 5 mètres de chaque côté de la ligne. Le but de cette opération est de rendre le réseau de distribution d'électricité sécuritaire et accessible, en tout temps, par les travailleurs qui voient à l'entretien et à la réparation du réseau.

Nous avons tout avantage à ce que ce travail soit fait car les pannes d'électricité causées par la chute d'arbres sur les fils sont assez fréquentes. En plus des inconvénients liés au manque de courant, les risques d'incendie de forêt sont toujours présents.

Hydro-Québec vous remercie de votre compréhension.

SÉCURITÉ NAUTIQUE

Dans le but d'améliorer votre sécurité et votre qualité de vie, celles des membres de votre famille ainsi que celles de tous les plaisanciers de Lac-Édouard, **nous tenons à vous rappeler quelques règles concernant la conduite responsable d'une embarcation de plaisance motorisée.**

1. Vos responsabilités légales

La conduite imprudente d'une embarcation est un délit qui a été ajouté au Règlement sur les petits bâtiments.

Un conducteur peut être inculpé s'il :

- Se déplace d'une manière susceptible de nuire à la sécurité de personnes ou de biens, compte tenu des conditions météorologiques, du trafic, des dangers réels ou possibles et du nombre de personnes se trouvant à proximité d'une embarcation;
- Conduit une embarcation de manière dangereuse, sans égard aux autres personnes ou sans tenir compte des facteurs énumérés ci-dessus.

2. Conduite responsable d'une embarcation

Soyez prudents et courtois. De nombreux groupes considèrent le bruit des embarcations de plaisance motorisées comme une nuisance lorsqu'elles sont utilisées constamment au même endroit. Respectez vos voisins.

Évitez de conduire votre embarcation à haute vitesse près des berges. Cela pourrait causer de l'érosion ou abîmer les quais.

Conduisez prudemment. À grande vitesse, il est très difficile d'apercevoir des nageurs, des skieurs nautiques ou des plongeurs. Alors, laissez-leur toute la place voulue et n'essayez jamais de les arroser.

3. Ski nautique

Les règles régissant le ski nautique couvrent maintenant d'autres activités connexes de remorquage comme le ski pieds nus, le remorquage de pneumatiques et de planches de surf.

L'exigence préalable voulant qu'un observateur soit à bord demeure en vigueur. Une embarcation doit être équipée d'un siège pour chaque personne remorquée en cas de récupération.

Une motomarine qui n'est pas conçue pour transporter au moins trois personnes, ne peut pas être utilisée pour tirer des skieurs nautiques.

Notez que la conduite d'une motomarine est interdite aux moins de 16 ans.

N.B. : Certains comportements sont des infractions en vertu du Code criminel du Canada, par exemple, la conduite dangereuse d'une embarcation, la conduite en état d'ébriété, le remorquage inadéquat de skieurs nautiques.

Pour de plus amples informations, consultez le dépliant

« SUIVEZ LA NOUVELLE VAGUE » et le

« GUIDE DE SÉCURITÉ NAUTIQUE »

Disponibles au bureau de la municipalité de Lac-Édouard.

En terminant, je me joins aux autres membres du Conseil municipal ainsi qu'à Madame Johanne Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière pour vous souhaiter un été des plus agréables en compagnie des membres de votre famille et de vos amis.

Larry Bernier, maire

SAMBBA

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre – Économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC) a célébré, le 18 mai dernier, la main-d'œuvre de ce vaste secteur d'emploi (125 000 emplois au Québec) en reconnaissant des réalisations exceptionnelles d'organismes communautaires, d'entreprises d'économie sociale et coopératives, par la Remise des Prix honorifiques édition 2011. L'événement avait lieu au Projet-Part, une entreprise d'insertion située rue Rachel à Montréal.

Lors de cet événement, la SAMBBA, notre organisme de bassin versant, a reçu une « **Mention d'honneur** » pour son projet de développement des compétences en matière d'environnement pour de jeunes étudiants universitaires.

Un prix honorifique « **Initiative gagnante** » dans la catégorie relève, attraction et rétention de la main-d'œuvre a été décerné à la Corporation de développement communautaire (CDC) des Chenaux pour sa vaste campagne de séduction auprès de sa collectivité locale en Mauricie-Bois-Francs.

Il est à noter que ces deux organismes ont été les seuls récipiendaires provenant de l'extérieur de la métropole et qu'ils sont, tous les deux, situés dans le bassin de la Batiscan.

Bravo à toutes celles et à tous ceux qui oeuvrent au sein de ces deux organisations!

Larry Bernier, président de la SAMBBA

FOURMIS...

Les fourmis sont peut-être de retour dans votre maison. Voici comment vous débarrassez de ces insectes qui envahissent vos résidences :

- 1- Épandez, au pied du solage de votre maison, de l'insecticide pour fourmis à base de Dioxyde de Silice 80% (ex. Insectigone).
- 2- Déposez, à l'intérieur, quelques gouttes de Borax 5,4% (ex. Antex) près de l'endroit par lequel elles entrent dans votre demeure ou sur leur chemin. Si vous avez des animaux domestiques, utilisez des trappes à fourmis contenant du Borax 5% (ex. Ant Trap).

Pour de plus amples informations sur ce sujet, consultez le site Internet :

http://www2.ville.montreal.qc.ca/insectarium/toile/info_insectes/fiches/fic_fiche20_fourmis.htm

Miroir de sécurité

Le comité ad hoc sur le balisage du lac Édouard a installé les bouées de navigation sur le lac Édouard.

La carte du lac Édouard indiquant la position de ces bouées est en vente au prix de 10 \$, si vous êtes membre d'A.D.E.L.E.; pour les non-membres, elle se vendra 20 \$. Les points de vente sont : Domaine Lac Édouard, Pourvoirie Le Goéland ou Bureau municipal.

De plus, ce printemps, un miroir de sécurité en dôme sera installé sous le pont du village afin d'améliorer la visibilité lors du passage des bateaux.

En bateau, soyez prudents et courtois. Bon été.

La P'tite École à vélo

Le jeudi 2 juin dernier, nos élèves ont eu droit à une clinique de prévention concernant la circulation à bicyclette. L'agent Pier-Luc Mercier, du poste de l'Agglomération de La Tuque de la Sûreté du Québec, est venu rencontrer nos jeunes à l'école. Après les présentations d'usage, les élèves sont vite devenus amis avec Pier-Luc. Plusieurs d'entre eux ont essayé son gilet pare-balles, même Madame Johanne. Le plaisir fut très grand lorsqu'ils ont passé les menottes à M. le Maire.

Le reste de l'avant-midi fut consacré à apprendre et à expérimenter les règles de circulation à bicyclette.

En après-midi, accompagné de Mmes Rollande et Joanie, ainsi que de Larry, le groupe des joyeux lurons s'est rendu à La Tuque pour visiter le poste de la SQ. Pier-Luc nous guidait d'un local à l'autre : rencontre avec les secrétaires et les enquêteurs, prise d'empreintes, visite des cellules et des salles d'interrogatoire, s'asseoir dans la voiture de patrouille avec gyrophares allumés, tout y a passé. Tous affichaient de grands yeux et un large sourire.

Au moment de notre départ, Pier-Luc a remis à chaque enfant une voiture de patrouille de la SQ (format miniature bien sûr!), un crayon ainsi que leur carnet d'identification. Avant de regagner Lac-Édouard, nous nous sommes arrêtés au restaurant pour déguster une petite pâtisserie.

Merci Pier-Luc pour cette belle journée!

Félicitations à nos « KARATÉKAS »

Quatre élèves de notre école ont participé à des compétitions à la fin du mois d'avril. Le Kihon est une présentation de trois mouvements (shiko dashi shomen tsuki, Mae Geri, shuto ushi). Le sumo consiste à faire tomber son adversaire en le déstabilisant avec les pieds, les mains ou en utilisant une autre technique qui permet de le renverser. Cela se joue en 2 de 3. Les principes de demi-finales et finales sont appliqués comme dans toute compétition, selon le nombre de participants inscrits dans la catégorie en compétition et cela devant trois juges. Voici les résultats de chaque jeune dans leur catégorie de poids, âge et ceinture.

Camille Chevarie : Kihon : 2^e place, Médaille d'argent

Marie-Élaine Chevarie : Kihon : 3^e place, Médaille de bronze

Sumo : 1^{ère} place, Médaille d'or

Cloë Bernard : Kihon : 2^e place, Médaille d'argent

Sumo : 1^{ère} place, Médaille d'or

Félix Bernard : Kihon : 2^e place, Médaille d'argent

Sumo : 2^e place, Médaille d'argent

Professeur : M. Claude Philibert

Petites annonces

Les Amies d'Édouard

Les Amies d'Édouard vous invitent à une exposition artisanale à leur local au Centre communautaire

le vendredi 24 juin de 10h à 16 h.

De plus, nous ferons le tirage d'un panier de produits artisanaux : peinture en trois dimensions, peinture sur bois, toile, sac décoratif, tricot et autres. **Les billets sont en vente au prix de 2,00 \$ chacun.**

Pour renseignements supplémentaires, communiquez avec

Lise Bertrand, 810-653-2020,
Josette L'Heureux, 819-653-2154,
ou Olympe Bordeleau, 819-653-2173.

Mme Lise Bertrand à l'honneur

Dans la revue Coup de Pinceau, Juillet - Août 2011, nous retrouvons un projet de « rouging » présenté par Mme Lise Bertrand, artiste de Lac-Édouard.

Ayant pour titre : **Chat aux aguets**, elle y décrit toutes les étapes suivies pour réaliser son œuvre. En quelques mots, Lise nous fait part de son inspiration.

« Je passe presque tous les jours devant cette petite cabane qui sert de mangeoire pour les oiseaux. Ce jour-là, il y avait un beau chat installé dedans. Il n'en fallait pas plus pour créer ce projet et le sujet était idéal pour un rouging. »

Bravo madame Lise!

À VENDRE

☞ Un filtre de fer (payé 1 299 \$) et un adoucisseur d'eau (payé 595 \$), à demi prix (factures à l'appui). Trois semaines d'usage.

☞ Set de cuisine scandinave en noyer, comprenant une table, deux rallonges et six chaises. Prix demandé : 819 \$. Communiquez avec M. Marcel Mailhot au 819-653-2059 (Lac-Édouard) ou 1-819-373-9025 (Trois-Rivières).

Randonnée en Pontons

La Pourvoirie Le Goéland vous invite à vous préparer pour la randonnée en Pontons qui aura lieu au mois de juillet.

Dans la prochaine édition du journal Le Tour du Lac, nous vous annoncerons la date de la randonnée et nous vous fournirons des informations supplémentaires ayant trait au déroulement de la journée. Au plaisir de vous accueillir,

Lucie et Réjean

Messe pour madame Cécile Bertrand Lapointe

Le dimanche 19 juin à 16 h, une messe sera célébrée pour Mme Cécile Bertrand Lapointe à l'église de Lac-Édouard.

Après la célébration, ses cendres seront déposées au cimetière de Lac-Édouard. Nos sympathies à toute la famille.

Décès de M. Jean-Claude Gagnon autrefois citoyen de Lac-Édouard

Nous avons appris le décès de M. Jean-Claude Gagnon, frère de Mme Marguerite Gagnon Le Bel. Son décès est survenu le 25 mai dernier à Shawinigan, suite à une longue maladie. M. Gagnon était âgé de 70 ans. Nos plus sincères condoléances à toute la famille.

Ramonage des cheminées

La campagne de ramonage des cheminées sera effectuée par l'entreprise Ramonage Maska-Drummondville Inc., membre de l'Association des professionnels en chauffage.

L'entrepreneur offre ses services aux coûts suivants plus taxes applicables par ramonage de cheminée :

Municipalité de Lac-Édouard : 70 \$.

En ce qui concerne les autres cheminées de la résidence, le coût est réparti de la façon suivante : la 2^e au coût de 25 \$, la 3^e au coût de 20 \$ et la 4^e au coût de 15 \$, plus taxes applicables.

Le travail effectué sera un ramonage complet, soit cheminée, tuyau à fumée et poêle ainsi que l'inspection de l'installation.

Vous avez **jusqu'au 1^{er} juillet 2011** pour vous inscrire auprès de Ramonage Maska-Drummondville Inc. au **1 800 915 - 5587**.

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec la rédactrice du journal « LE TOUR DU LAC » : Rollande Lecours, avant le premier mercredi du mois. Téléphone : 819-653-2155. Courriel : bernier.lecours@explornet.ca

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL et de la BIBLIOTHÈQUE

Lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Prochaine Assemblée du Conseil municipal

LE MERCREDI 13 juillet 2011 à 19h. Bienvenue à toutes et à tous!